

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 27 août 2024

Administration générale

Adoption – Règlement 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-391 « concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil et abrogeant toute réglementation antérieure afférente ».

Transfert de fonds – Fonds de développement régional – Règlement 2024-391 concernant la rémunération du préfet et des membres du Conseil

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'utiliser le montant de 36 000,00\$ à même le Fonds de développement régional afin de couvrir le manque à gagner à la suite de l'application et l'entrée en vigueur du règlement 2024-391.

Autorisation – Recherche de prix sur invitation – Vérification comptable-Auditeur externe

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la direction des ressources financières, humaines et matérielles à lancer une recherche de prix sur invitation pour l'octroi

d'un contrat de « Vérification comptable-auditeur externe » pour la MRC et les TNO, pour les années 2024, 2025 et 2026.

Autorisation de signature – convention pour activités spécifiques (ES-2024-70-210)

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'appuyer la signature de l'entente spécifique (ES-2024-70-210) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.

Autorisation de signature – convention pour activités spécifiques (ES-2024-69-218)

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'appuyer la signature de l'entente spécifique (ES-2024-69-218) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.

Autorisation – Signature avenant 3 de la Convention d'aide financière dans le cadre du réseau « Accès entreprise Québec 2020-2025

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, à signer l'Avenant 3 de la Convention d'aide financière.

Autorisation de signature – Convention d'aide financière – Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'autoriser madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à signer la convention d'aide financière dans le cadre du programme d'aide au développement du transport collectif.

Conseil

Appui à la MRC de Témiscamingue – Demande de maintien du programme « soutien au travail autonome (STA)

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la résolution 06-24-236 de la MRC de Témiscamingue dans leur demande de maintien du programme de soutien au travail autonome (STA).

Suivi de la correspondance – Programme d'électrification du transport scolaire

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au gouvernement du Québec ainsi qu'au ministère des Transports et de la mobilité durable de ;
 - Demander une dérogation de minimum 5 ans, afin de permettre aux entreprises de transport scolaire de bénéficier d'un délai supplémentaire afin de répondre aux critères du Programme;
 - Bonifier l'aide financière permettant aux compagnies de transports de couvrir une plus grande partie des frais associés à l'achat des autobus électriques à 100%.

Demande au ministère du Transport et de la Mobilité durable du Québec – Avancement des travaux sur la route 105

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander à la ministre, madame Geneviève Guilbault de venir à la rencontre des élus de la MRCVG avant la fin de l'année 2024, et ce, afin d'expliquer la cause du retard des travaux d'amélioration de la route 105, qui celle-ci se trouve toujours dans un état lamentable.

Gestion financière et administrative

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Nicolas Malette a procédé à la vérification des comptes pour la période du 19 juin au 27 août 2024 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 19 juin au 27 août 2024

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 19 juin au 27 août 2024.

Évaluation foncière

Report de la date du dépôt de rôles d'évaluation en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale

- il est résolu :

- de fixer au plus tard au 24 septembre 2024 la date du dépôt des rôles des municipalités de Kazabazua, Lac-Sainte-Marie, Gracefield, Cayamant, Blue Sea, Messines;
- de demander à la greffière d'envoyer une copie certifiée conforme de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales dans les plus brefs délais.

Gestion de projet

Octroi de contrat – Services professionnels d'ingénierie (mécanique-électrique) pour la préparation de plans et devis et pour la surveillance de travaux – kiosque touristique de Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 240719 – Services professionnels (ingénierie mécanique électrique) pour la préparation de plans et devis et pour la surveillance – travaux d'aménagement d'un kiosque touristique et de bureaux administratifs à DWB Consultants, au montant de 38 800 \$ avant taxe et de prendre les sommes relatives à même le FRR Volet 4.

Entérinement de contrat – Asphaltage aux kiosques touristiques de Grand-Remous et de Low

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner le contrat octroyé à Excavations SD pour les projets de pavage au kiosque de Low et au kiosque de Grand-Remous, aux montants et aux conditions soumis, et de prendre les sommes à même le FRR volet 4.

Aménagement et développement

Demande de prolongation d'une suspension temporaire – Territoires incompatibles avec l'activité minière

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de redemander au MRNF de suspendre temporairement l'octroi de titres miniers pour une période de six mois additionnels dans le but de favoriser le processus de délimitation des TIAM par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Octroi de contrat – Création d'un logiciel de suivi de projet (gestion de la relation client) pour le service du développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat à l'Espace-O pour un montant de 6 735 \$ et d'autoriser la directrice générale, Madame Joanie Courchain, à signer le contrat de service.

Avis de conformité du règlement no. 2024-366 de la municipalité de Grand-Remous relatif à la démolition d'immeubles

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve du règlement no. 2024-366 de la municipalité de Grand-Remous.

Avis de conformité du règlement no. 2024-355 de la municipalité de Bouchette modifiant le règlement numéro 85 pour y ajouter l'usage s5 dans la zone u-206

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve le règlement no. 2024-355 de la municipalité de Bouchette.

Avis de conformité du règlement no. 2024-105 de la municipalité de Blue Sea modifiant le règlement de zonage no.93-03-15

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve du règlement no. 2024-105 de la municipalité de Blue Sea.

Octroi de contrat – Abri-vélo – Véloroute des Draveurs

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat à Construction FGK au montant de 30 077,00\$ avant taxes

Demande de bonification – Règlement sur les oiseaux migrateurs

- Il est résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'adresser à Environnement et Changement climatique Canada, la demande de bonification au Règlement sur les oiseaux migrateurs, notamment afin d'augmenter les quotas autorisés par permis et le prolongement des dates d'ouverture de la chasse;

Couverture cellulaire pour le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau demande au gouvernement du Québec de réviser la phase II de construction de sites cellulaires afin d'y ajouter la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mercredi le 17 septembre 2024.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.